



**COMMUNE DE HINDISHEIM**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**REUNION DU 21 DECEMBRE 2017**

**Convocation du 14 décembre 2017**

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Approbation du compte rendu de la séance du 16 novembre 2017 ;
- 2) Budget général : Décisions modificatives ;
- 3) Etat des crédits reportés ;
- 4) Convention d'occupation précaire « PG ENVIRONNEMENT » ;
- 5) Transfert de la compétence « politique de la ville » à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein » ;
- 6) Rue de l'église : Eclairage public et enfouissement des réseaux secs – Attribution de la mission de maîtrise d'œuvre ;
- 7) Ecole élémentaire : Demande de prise en charge de la location du foyer pour des séances d'EPS ;
- 8) Subvention à l'école élémentaire pour diverses sorties ;
- 9) Demande de subvention du conseil de fabrique de l'église Sts Pierre et Paul ;
- 10) Divers.

**PRESENTS :** Mmes Christelle SCHNEIDER - Marthe HURTER – Fabienne REINLING –  
Chantal MATARAZZI – Marie-Claire MUTSCHLER - Clarisse NOISIEZ  
MM. Pascal NOTHISEN – Nicolas NIEDERGANG – Jacky EBER – Alfred PERRAUT –  
Eric CROIZET – Jean-Luc HILL

**Absents excusés :** Mme Marie-Noëlle LAUER (procuration à Mme Clarisse NOISIEZ)  
M. Alain MUTSCHLER (procuration à Mme Marie-Claire MUTSCHLER)  
Mme Céline MARTZ-OFFERLE

**Secrétaire de séance :** Mme Christelle SCHNEIDER assistée de Mme Anaïs MEYER

**Point à retirer à l'ordre du jour :**

**Point n°4 : Convention d'occupation précaire « PG ENVIRONNEMENT »**

Accord à l'unanimité pour retirer ce point.

**1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2017**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## 2) BUDGET GENERAL : DECISIONS MODIFICATIVES

Le maire expose qu'il est nécessaire d'apporter des modifications au budget primitif du budget général. Il fournit aux conseillers les explications quant aux mouvements proposés sachant qu'ils sont liés au transfert de la zone artisanale de la Kaltau à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, à savoir :

<b>INVESTISSEMENT</b>					
Articles	DEPENSES	Montants	Articles	RECETTES	Montants
001	Solde d'exécution Solde Investissement reporté	1 314 015.27	3351	Trav en cours terrains	239 712.69
1641	Emprunt en euros	333 246.40	3354	trav en cours études prest serv	60 043.03
			3355	Trav en cours - travaux	815 169.35
			33586	trav en cours - frais financiers	199 090.20
					<b>1 314 015.27</b>
			168751	Autres dettes GFP de rattachement	333 246.40
		<b>1 647 261.67</b>			<b>1 647 261.67</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
Articles	DEPENSES	Montants	Articles	RECETTES	Montants
7133	Variation de stock de terrains aménagés	1 314 015.27	7015	Vente de terrains aménagés	54 014.26
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 695.91	002	Résultat de fonctionnement reporté	1 225 352.09
			76231	Remboursement intérêts par les communes membres du GFP	15 695.91
			7788	Produits exceptionnels divers	34 648.92
		<b>1 329 711.18</b>			<b>1 329 711.18</b>

Le conseil municipal après avoir délibéré

Décide à l'unanimité

D'approuver les modifications à apporter au budget primitif du budget général telles que présentées ci-dessus.

## 3) ETAT DES CREDITS REPORTEES

Vu la situation des dépenses en matière d'investissement par rapport au budget primitif et aux décisions modificatives 2017

Vu les restes à réaliser

Considérant qu'il y a lieu de reporter les crédits des restes à réaliser pour permettre le paiement des factures d'investissement sur l'exercice 2018.

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Décide à l'unanimité

- De reporter sur 2018 les crédits d'investissements des restes à réaliser à savoir

<b>DEPENSES</b>				
ARTICLES		MONTANTS		opération
21312	Bâtiments scolaires	1700	Remplacement radiateur logt EM	102
2151	Réseaux de voirie	33000	Trvx voirie	101
2152	Installation voirie	2860	Panneaux de signalisation pôle santé et dentiste	101

2183	Mat bureau et informatique	5000	Matériel informatique divers (projecteur)	0
2188	Autres immobilisations corporelles	4922	Déco Noël, outillage et divers	0
21538	Autres réseaux	5000	Convention Orange et divers	101
21571	Matériel roulant	10000	Acquisition véhicule	0
202	Frais liés à la réalisation doc urbanisme	23321	PLU	0
2031	Etudes	5000	Diagnostic Wacht	102
20422	Subvention d'équipements versées	5042	Subvention d'équipement association	0
<b>TOTAL</b>		<b>95845</b>		
<b>RECETTES</b>				
<b>ARTICLES</b>				
1328	Autres subventions	30000	Travaux Faubourg des jardins	
<b>TOTAL</b>		<b>30000</b>		

#### 4) CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE « PG ENVIRONNEMENT »

Point retiré à l'ordre du jour.

#### 5) TRANSFERT DE LA COMPETENCE « POLITIQUE DE LA VILLE » A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Dans le cadre de la réflexion engagée en matière d'harmonisation des compétences, le Conseil de Communauté a décidé, à l'unanimité, lors de la séance du 27 septembre dernier, de proposer aux communes le transfert de compétence suivant :

*« En matière de politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville ».*

Cette compétence permettra notamment de pérenniser le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance qui avait été mis en place à l'échelle des trois intercommunalités bien avant que n'intervienne la fusion. A cette fin, il convient de prendre la compétence Politique de la Ville dans son libellé intégral quand bien même certaines des actions énumérées ne concernent que les agglomérations de plus grande taille.

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-17 et suivants ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 30 mars 2016 portant Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Bas-Rhin ;

**VU** l'arrêté Préfectoral en date du 26 octobre 2016 portant création au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein issue de la fusion de la Communauté de

Communes du Pays d'Erstein, de la Communauté de Communes du Rhin et de la Communauté de Communes de Benfeld et environs ;

VU la délibération en date du 27 septembre 2017 de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein portant demande de transfert de la compétence « *politique de la ville* » des communes membres à l'intercommunalité ;

VU l'absence de personnel à transférer ;

**APRÈS** avoir entendu les explications fournies par Monsieur le Maire,

**APRÈS** en avoir délibéré, par 11 voix pour dont 1 procuration et 3 abstentions dont une procuration (Chantal MATARAZZI, Marie-Claire MUTSCHLER et Alain MUTSCHLER)

### **LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE,**

- **DE TRANSFÉRER** à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein la compétence suivante :

Article 4 (de l'arrêté Préfectoral en date du 26 octobre 2016)

1. Compétences optionnelles

8) « **En matière de politique de la ville** : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville ».

- **DE PROPOSER** à M. le Préfet de prendre un arrêté en conséquence avec date d'effet de ce transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document concourant à la mise en œuvre de la présente délibération.

#### **6) RUE DE L'ÉGLISE : ECLAIRAGE PUBLIC ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS – ATTRIBUTION DE LA MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE**

M. Nicolas NIEDERGANG, adjoint au maire et Président de la commission Bâtiment, Urbanisme et Sécurité expose que conformément à la délibération du 14 septembre 2017 une mise en concurrence pour le marché de maîtrise d'œuvre concernant la modernisation de l'éclairage public et l'enfouissement des réseaux secs dans la rue de l'église a été lancée le 27 octobre 2017.

La publicité, conformément à la procédure adaptée des marchés publics, a consisté à demander des devis et à afficher l'avis de mise en concurrence.

Quatre offres ont donc été déposées, à savoir :

- Cabinet A2VP pour un coût de 4 200.00 € HT, soit 5 040.00 € TTC
- Cabinet BEREST pour un coût de 3 660.00 € HT, soit 4 392.00 € TTC
- Cabinet TOPOS pour un coût de 4 941.00 € HT, soit 5 929.20 € TTC
- Cabinet SODEREF pour un coût de 3 150.00 € HT, soit 3 780.00 € TTC

**Le conseil municipal, après avoir délibéré,**

**Décide à l'unanimité**

- **De confier la mission de maîtrise d'œuvre au cabinet SODEREF de SCHILTIGHEIM pour un coût de 3 780,00 € TTC,**

- **D'autoriser le maire à passer commande et à signer toutes les pièces s'y afférentes.**

#### **7) ECOLE ELEMENTAIRE : DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DE LA LOCATION DU FOYER POUR DES SEANCES D'EPS**

M. le maire expose que M. THEMERLE, directeur de l'école élémentaire, a introduit une démarche auprès de la commune consistant à demander la prise en charge de la location du foyer pour assurer des séances d'EPS pour la classe de Mme CRIQUI et de M. VOISIN.

Ces séances se dérouleront les mardis matins du deuxième trimestre de 8h05 à 10h00 pour la classe de Mme CRIQUI et les lundis après-midi de 13h40 à 14h40 pour la classe de M. VOISIN.

**Le conseil municipal, après avoir délibéré**

**Décide à l'unanimité**

- **De donner son accord pour la prise en charge de la location de la salle de foyer pour les séances d'EPS de la classe de Mme CRIQUI et de M. VOISIN,**
- **D'autoriser le maire à signer toute pièce s'y afférente et à régler le montant de la location.**

#### **8) SUBVENTION A L'ECOLE ELEMENTAIRE POUR DIVERSES SORTIES**

Le corps enseignant de l'école élémentaire a programmé diverses sorties pour lesquelles il sollicite une participation communale dans le cadre de l'allocation de fonctionnement pour l'année 2017-2018 au titre de sorties pédagogiques, à savoir :

Sortie au Planétarium	CE2 - CM1- CM2	80 €
Sortie au Planétarium	CP - CE1	80 €
Sortie Roc en stock	CE2 - CM1 – CM1 - CM2	320 €
Visite du collège D'ERSTEIN	CM2	60 €
	Total	540 €

**Le conseil municipal, après avoir délibéré**

**Décide à l'unanimité**

- **D'autoriser le Maire à payer les factures de transport correspondantes aux sorties sus visées selon détail ci-dessus au fur et à mesure de la mise en œuvre du programme.**
- **D'affecter cette participation financière à l'enveloppe budgétaire allouée à l'école pour les animations et sorties pédagogiques par délibération du 06 juillet 2017.**

#### **9) DEMANDE DE SUBVENTION DU CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de demande de subvention du conseil de fabrique de l'église Saints Pierre et Paul en date du 06 décembre 2017.

Suite à des dégradations liées à des remontées d'humidité sur la base des murs intérieurs, le conseil de fabrique souhaite effectuer d'importants travaux (murs, sols, chauffage, électricité, ravalement, peintures, restauration du Maître Autel, etc).

A l'heure actuelle, des devis ont été demandés pour un montant total de 88 010,00 € TTC, à cela se rajouteront d'éventuels travaux de peintures des plafonds voire d'autres postes.

Le montant définitif sera fixé après achèvement des travaux et remise des factures acquittées.

Le conseil municipal, après avoir délibéré

### **Décide à l'unanimité**

- **De donner un accord de principe au Conseil de Fabrique de l'Eglise Saints Pierre et Paul de Hindisheim pour l'attribution d'une subvention de 15% sur le montant total des travaux, à l'exception des travaux de mise aux normes de sécurité des équipements, de rénovation thermique ou de transition énergétique où la subvention s'élèvera à 20%, sachant que le montant à verser sera défini sur présentation des factures acquittées.**

## **10) DIVERS**

### a) Informations

M. le Maire informe que le sondage de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein a recueilli 87.9 % d'avis favorables à Hindisheim pour le retour à la semaine des 4 jours.

Il remercie Alfred PERRAUT pour son investissement dans l'élaboration du Bulletin d'informations Communale qui est en cours d'impression.

Il informe également que le pôle de santé est à présent ouvert et transmet les remerciements de Mme Julia BLIN pour la mise à disposition de la salle polyvalente dans le cadre de son activité d'Orthophoniste.

### b) Urbanisme

#### Permis de construire

- ROOS Guillaume 212 impasse du Moulin  
Construction d'une maison d'habitation
- GASS Christophe 36 rue des Fleurs  
Construction d'une maison d'habitation de plain-pied
- MULLER Anthony / CADOR Manon impasse des Hirondelles  
Construction d'une maison d'habitation

#### Permis de construire modificatif

- HEIDMANN Florian 198 rue du Four  
Création d'une terrasse et d'un chien-assis  
Accordé

#### Permis d'aménager

- WENDLING Denis 3a rue des Alouettes  
Création d'un lotissement privé constitué de 9 lots et d'une voirie

#### Droit de préemption :

2 terrains du futur lotissement rue du Fossé  
La commune ne fait pas valoir son droit de préemption.

c) Planning :

Vendredi 05 janvier 2018 : Cérémonie des vœux du Maire  
Dimanche 07 janvier 2018 : Fête des Séniors  
Jeudi 25 janvier 2018 : Conseil Municipal  
Mercredi 7 février 2018 : réunion PLU  
Jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018 : Conseil Municipal  
Jeudi 10 avril 2018 : Conseil Municipal  
Jeudi 24 mai 2018 : Conseil Municipal  
Jeudi 05 juillet 2018 : Conseil Municipal

d) Tour de table :

M. Jean-Luc HILL s'interroge sur le changement d'accès à la déchetterie d'Erstein. M. Jacky EBER explique qu'un journal du tri hors-série sera bientôt distribué sur ce thème. Pour résumer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 la redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères comprendra 30 passages en déchèterie, au-delà le coût du passage supplémentaire sera de 3€, cependant l'année 2018 sera une année de test et de familiarisation à ce système (pas de facturation), la facturation réelle commencera au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Il informe que M. Clément KELHETTER affirme qu'un collage a été fait à la résine sur la couverture de la rampe d'accès PMR de l'Eglise suite à probable bris.

Mme Christelle SCHNEIDER remercie les personnes présentes à la Saint Nicolas ainsi qu'au Téléthon.

Mme Marie-Claire MUTSCHLER fait part que le Cercle Saint-Etienne a remporté le Prix Initiative Région Alsace 2017 dans le domaine du patrimoine. C'est une très belle promotion du village et de la Fête des Récoltes d'Antan.

Mme Clarisse NOISIEZ fait savoir que la benne rue du Four est très mal placée et que l'eau ne circule plus dans la rigole. M. Nicolas NIEDERGANG répond que le problème a été signalé au propriétaire qui a immédiatement fait déplacer la benne.

Fin de la séance : 22h00